



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 09 Juin 2023

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITE

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Juin 2023

Nombre de conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	24	24	04
Vote			
A L'Unanimité	Pour :	28	
	Contre :	00	
	Abstentions :	00	

Convocation du Conseil Municipal
en date du :

02 Juin 2023

L'an 2023, le Vendredi 09 Juin à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 02 Juin 2023.

PRÉSENTS : M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - M. Fulbert MIROITE - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - Mme Ninette SAINTE-LUCE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - Mme Fabienne FARAJJE - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Marie-Pierre DAMAS - Mme Sylviane BOURGEOIS - M. Frantz RUPAIRE - M. Jimmy FAUSTA - Mme Josette OTTO - Mme Laurence LAROCHELLE.....(24)

REPRÉSENTÉS : M. Charly DARMALINGON - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Annie CHRISTOPHE - M. Claude JERSIER.....(04)

ABSENTS : Mme Marylène ROCHEMONT (01)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Sabrina FELER a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D_20230609_36

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Code Electoral, et notamment le livre II relatif à l'élection des sénateurs des Départements;
- VU le décret n°2023-257 du 06 Avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- VU la circulaire NOR : IOMA23083397J du 30 Mars 2023 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
- VU l'arrêté préfectoral DCL/BRGE du 22 mai 2023
- VU la population municipale en vigueur au 1^{er} Janvier 2023 s'élevant à 7733 habitants,

- **CONSIDÉRANT** que le quorum est atteint,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

À L'UNANIMITÉ

Article 1 :

DE PROCEDER à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs par un Scrutin de liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité des suffrages le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Deux listes de candidats respectant les règles de parité ont été déposées avant l'ouverture du scrutin. Sont candidates :

Liste « AGIR'E » présentée par Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE comportant 18 co-listiers,

Liste « ENSEMBLE » présentée par Monsieur Jimmy FAUSTA comportant 5 co-listiers.

Article 2 :

DE PROCEDER dans le cadre d'un vote à bulletin secret et au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, à l'attribution des mandats selon application du quotient électoral et à la proclamation des résultats comme suit :

Selon la règle de calcul de la présentation proportionnelle à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel

Liste « AGIR'E » présentée par Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE

18 Suffrages obtenus

soit 10 Mandats de Délégués investissant :

- ✓ MOCKA Jocelyne
- ✓ NOËL Jean-Philippe
- ✓ SAINT-VAL Marie-Agnès
- ✓ LAVITAL Patrick
- ✓ FELER Sabrina
- ✓ MIROITE Fulbert
- ✓ EUGENIE Gilberte
- ✓ ANSELME Jacques
- ✓ CHRISTOPHE Annie
- ✓ SACILE Serge

Et 03 Mandats de suppléants investissant :

- ✓ LOSAT Albert
- ✓ SAINTE-LUCE Ninette
- ✓ DEVAUX Charles-Henri

Liste « ENSEMBLE » : présentée par Monsieur Jimmy FAUSTA

09 Suffrages obtenus



Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Juillet 2020

soit 05 Mandats de Délégués investissant :

- ✓ BOURGEOIS Sylviane
- ✓ RUPAIRE Frantz
- ✓ OTTO Josette
- ✓ JERSIER Claude
- ✓ LAROCHELLE Laurence

Article 3 :

DE CONSTATER qu'aucun refus des délégués et suppléants n'a été enregistré suite à la proclamation des résultats

Article 4 :

DE CHARGER Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 09 Juin 2023.

Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

971-219711322-20230619-14-DE

Réception par le Préfet : 19-06-2023

Publication le : 19-06-2023